

Pauline Boivineau

Université catholique de l'Ouest

pboivine@uco.fr

Pauline Boivineau est maîtresse de conférences en Arts du spectacle à l'Université catholique de l'Ouest à Angers et est autrice d'une thèse intitulée « Danse contemporaine, genre et féminisme en France (1968-2015) ». Elle poursuit ses recherches sur les questions de genre et de féminisme permettant d'articuler danse et politique en contexte. Ses recherches portent également sur le concept de scène artistique en s'intéressant plus précisément à la danse contemporaine à Nantes et à sa capacité à faire scène. Un second axe de ses recherches porte plus largement sur le travail des artistes ainsi que sur les dispositifs d'accompagnement des artistes émergents.

Joséphine Boivineau

Danseuse, chorégraphe de la Compagnie Sortie de secours

josephine.boiv@orange.fr

Joséphine Boivineau est interprète et chorégraphe. Elle se forme professionnellement (2019-2021) au Centre National de Danse Contemporaine d'Angers, où elle rencontre de nombreux artistes tels que Thierry de Mey, Ousmane Sy et Loïc Touzé. Elle fonde la Compagnie Sortie de Secours en 2021, afin de mener à bien ses projets chorégraphiques et de poursuivre ses recherches en faisant interagir danse, musique et espace. En parallèle, elle intervient ponctuellement sur la création *Peaux* de Zoé De Sousa et participe au projet *Flash* coordonné par la Compagnie Yvann Alexandre (2022). Elle accompagne Tidiani N'Diaye en tant qu'assistante chorégraphique (2023) sur un projet participatif autour de la pièce *Mer Plastique*.

**Entretien avec Joséphine Boivineau, « une nymphe en basket ».
De l'école du Centre national de danse contemporaine d'Angers à
la Compagnie *Sortie de secours*, une trajectoire vers l'émergence**

Résumé

Cet entretien se propose de découvrir les coulisses de la création d'une jeune artiste chorégraphique souhaitant développer ses propres projets au sortir de sa formation au Centre national de danse contemporaine à Angers, école de référence pour la danse contemporaine en France depuis 1978. L'enjeu est de comprendre les conditions de possibilité de l'émergence et du travail d'une jeune artiste faisant le choix de monter sa propre compagnie tout en faisant appel à la bricologie, mettant en jeu les réseaux issus de sa formation et des rencontres opportunes. En effet, les choix effectués par les jeunes artistes relevant de la catégorie floue de l'émergence sont actuellement en plein débat au regard d'une économie de la culture qui se resserre : enseignement par les pairs, mutualisation... A partir de quand l'artiste devient-il.elle professionnel.le ? Comment accède-t-il.elle au soutien institutionnel et entre-t-il.elle dans la dynamique de réponse à des appels à projets et de montage de dossiers de subventions ? Quel projet artistique, tout à la fois esthétique et politique défend-il.elle ? Nombreux sont les lieux de passage, réels et symboliques (intermittence, accès à des subventions...) à franchir. Il importe donc d'approcher les premiers pas de la structuration par l'exemple, non pas dans le projet d'en faire une figure exemplaire mais de contribuer à une cartographie de l'émergence d'artistes encore inconnu.e.s. Celle-ci ne saurait trouver tout son sens sans présenter le projet artistique porté par l'artiste, en l'occurrence celui de Joséphine Boivineau, danseuse issue de la formation 2019-2021 du Cndc. Désireuse de porter ses propres projets elle monte sa compagnie *Sortie de secours* en 2021 avec laquelle elle interroge les liens complexes unissant le corps, le son et la musique dans leur relation à l'espace.

MOTS-CLÉS : émergence, danse, artiste, professionnalisation, formation, création

Abstract

This interview looks behind the scenes at the creation of a young choreographic artist wishing to develop her own projects after completing her training at the Centre national de danse contemporaine in Angers, a benchmark school for contemporary dance in France since 1978. The challenge is therefore twofold: firstly, to understand the conditions that make it possible for the emergence and work of a young artist who chooses to set up her own company, while at the same time resorting to bricolage, bringing into play the networks resulting from her training and opportune encounters. The choices made by young artists falling into the vague category of emergence are currently the subject of much debate in the context of a tightening cultural economy: peer teaching, pooling, etc. At what point does an artist become a professional? How do they gain access to institutional support and enter the process of responding to calls for projects and applying for grants? What kind of artistic project, both aesthetic and political, do they defend? There are many points of passage, both real and symbolic (intermittence...) to be crossed. It is important, therefore, to approach the first steps of structuring by example, not with the aim of making an exemplary figure but of contributing to a mapping of the emergence of as yet unknown artists. In this case, Joséphine Boivineau, a dancer who graduated from the Cndc in 2019-2021. Keen to develop her own projects, she set up her own company, Sortie de secours, in 2021, with which she explores the complex links between the body, sound and music in their relationship to space.

KEYWORDS: emergence, dance, artist, work, profession, training, creation

Cet entretien invite à la découverte de la trajectoire de l'artiste chorégraphique Joséphine Boivineau¹, au lendemain de sa formation au Centre national de danse contemporaine (Cndc) à Angers (promotion 2019-2021), école de référence pour la danse contemporaine en France depuis 1978, année de sa création. Désireuse de porter ses propres projets elle monte sa compagnie, *Sortie de secours*, en 2021.

Il s'agit d'engager un dialogue approfondi au sujet de ses projets et de la structuration progressive de sa compagnie en prise avec les contextes politiques, économiques et esthétiques dans lesquels ils se déroulent, s'envisagent et s'actualisent. L'enjeu est de comprendre les conditions de possibilité d'*émergence*² d'une jeune artiste faisant le choix de monter sa propre compagnie pour « s'accomplir dans l'incertain »³. Faisant appel à la bricolage, elle active les réseaux issus de sa formation, s'implique dans des projets pédagogiques⁴ et se saisit des rencontres opportunes. En effet, les choix effectués par les jeunes artistes sont actuellement en plein débat au regard d'une économie de la culture qui se resserre et de pratiques à réinventer. Dans l'écosystème actuel, les coupes et fléchages⁵ budgétaires participent de la détérioration des modalités de l'émergence artistique dans le spectacle vivant⁶, également touchée par l'amputation des budgets alloués à l'artistique et la réduction des programmations⁷ dans un contexte marqué par une limitation des prises de risques artistiques. Cependant, le dynamisme du secteur et des projets portés par les artistes est notable, y compris lorsque ces derniers sont à l'orée de leur carrière. Si certain.e.s inventent des systèmes de mutualisation pour sortir du

¹ En dépit d'un nom commun, cet entretien ne prolonge pas un regard sur une quelconque parentalité mais procède d'une rencontre avec l'artiste alors que je travaille sur la question de l'émergence des artistes et que Joséphine Boivineau s'intéresse aux questions de genre au sein de son travail et formule son désir de poursuivre le dialogue à ce sujet.

² Thierry Beaupré-Gateau, Joëlle Bissonnette et Manuelle Freire (dir.), *Repenser la professionnalisation des artistes*, Actes du colloque tenu dans le cadre du 90e Congrès de l'Acfas, HEC Montréal, Québec, Canada, 8-9 mai 2023, consulté le 17/11/2024, <https://archipel.uqam.ca/17400/>. Le terme d'émergence employé par les acteurs de la culture recouvre des réalités diverses. Le terme qualifie généralement des artistes entrant dans le « marché du travail » avec de premiers contrats. Il qualifie également un premier niveau de structuration de la part de la compagnie. Un.e artiste pourrait alors paradoxalement rester émergent.e si aucune progression de carrière ne se produit.

³ Pierre-Michel Menger, *Le travail créateur, s'accomplir dans l'incertain*, Gallimard Le Seuil, Paris, 2009.

⁴ Daniel Urrutiager, « Les ancrages sur le territoire. Polyvalence des artistes et valorisation des compagnies », *Théâtre/Public*, 2015, n° 217, pp.103-105.

⁵ Cf. l'intervention d'Héla Fattoumi à la table ronde du 23/06/2024 au Festival Montpellier danse, consultée le 17/11/2024, <https://www.montpellierdanse.com/programmes/table-ronde-1-les-institutions-face-aux-dynamiques-politiques/>. Elle souligne entre autres que la mission première de création est difficilement tenable face aux exigences croissantes des actions de médiation.

⁶ Rapport Kanju, « Étude de la production artistique en France dans le secteur du spectacle vivant – DGCA ; rapport de Cécile Backès (2021/2022) sur l'insertion des jeunes artistes dramatiques », 2022.

⁷ Jérôme Vallette, « Diffusion de spectacles : la chute de diffusion de 25% se confirme cette saison », *La Lettre du spectacle*, n° 563, 12/07/2024, p. 1.

modèle classique de la compagnie⁸ et bénéficier d'un apprentissage entre pairs de manière plus ou moins durable, d'autres font le choix de s'autonomiser en montant directement leur compagnie en dépit des difficultés que cela comporte en termes de compétences administratives à acquérir⁹ et de temps consacré à des tâches autres qu'artistiques, connexes mais essentielles. De la sortie d'école à l'entrée dans la vie professionnelle, la trajectoire de l'artiste est ici à comprendre dans le continuum du travail à l'œuvre. A partir de quand l'artiste devient-il.elle / est-il.elle considéré.e comme professionnel.le ? Comment accède-t-il.elle au soutien institutionnel et aux subventionnements ? Quel projet artistique, tout à la fois esthétique et politique défend-il.elle ? Nombreux sont les lieux de passages, réels et symboliques (accès au régime de l'intermittence, aux subventions, aux premières coproductions...) à franchir.

Il importe d'approcher les premiers pas de la structuration par l'exemple, non pas dans le projet d'en faire une figure exemplaire mais de contribuer à une cartographie de l'émergence d'artistes encore inconnu.e.s et d'inscrire un récit personnel donc spécifique, sélectif et subjectif dans une histoire plus large de la danse contemporaine construite autour de figures dominantes. Par son parcours, Joséphine Boivineau propose à l'analyse certains des rouages d'un monde de l'art où se lit le volontarisme des artistes entrant dans le métier.

⁸ Cf. journée professionnelle au CND, « La compagnie de danse : mutations et devenirs », le 4/10/2014. À l'occasion de ses vingt ans à Pantin, le CND invite le secteur chorégraphique à interroger la notion de compagnie en croisant les approches artistique, juridique, philosophique et sociologique, pour mieux comprendre les mutations traversées depuis vingt ans et construire les perspectives de demain.

⁹ Pauline Boivineau, Nathalie Schieb-Bienfait, Sandrine Emin, « De la possibilité 'd'émerger' dans le spectacle vivant français : vers de nouvelles perspectives ? », *Marges*, n° 41, à paraître, 2025.

PAULINE BOIVINEAU : *Tu es danseuse, chorégraphe, chanteuse, tu as fondé ta compagnie Sortie de secours en 2021 à l'issue de ta formation de trois ans au Cndc à Angers. Avant même d'envisager une voie professionnelle dans le champ chorégraphique, comment s'est passée ta rencontre avec la danse ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je pratique la danse depuis l'enfance. À l'époque, je l'assimilais à une séance de cardio, j'appréciais le défoulement et la dimension sportive qu'elle m'offrait. Très jeune, j'ai été victime de harcèlement en club de danse et j'ai souhaité arrêter. Cet environnement était très ingrat, constitué de jugements permanents sur notre physique. J'ai renoncé à l'idée d'en faire mon métier, pensant me tourner vers le théâtre. Je suis entrée au conservatoire de la Roche-sur-Yon pour avoir une spécialité au baccalauréat. J'étais une élève « normale » et j'ai pensé que cela me rapporterait des points. Finalement, je me suis inscrite en danse parce que j'avais plus de facilités dans ce domaine. J'avais quinze ans et j'ai redécouvert l'envie de danser. Au moment de passer mon bac, j'ai pensé devenir professeure d'histoire-géo plutôt que de poursuivre la danse. J'étais une bonne élève et ma prof m'a dit que je serais sûrement une très bonne enseignante mais qu'elle pensait que j'aimais plus encore la danse, que c'était le moment de foncer, d'ouvrir les portes. Je me maintenais physiquement, je n'étais pas mauvaise alors j'ai envisagé de passer des auditions. Je suis ainsi entrée au Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris en cycle spécialisé en danse contemporaine. J'ai rencontré énormément de monde : Priscilla Danton, la fille adoptive de Dominique Bagouet ou encore Maxime Rigobert, ancien danseur de Philippe Découflé que j'ai eu comme professeur.e.s. Ma culture chorégraphique a réellement commencé à ce moment, d'autant plus que j'allais voir beaucoup de spectacles. A l'issue de mes deux ans en cycle spécialisé j'ai passé des auditions pour des écoles supérieures, à AHK (Université des Arts) à Amsterdam, au Royal Conservatory à Anvers et je devais passer l'audition du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon car j'avais été sélectionnée pour faire le deuxième tour mais je n'y suis pas allée parce que j'ai eu la réponse positive du Cndc et parce que j'avais très mal vécu les deux premières auditions.

PAULINE BOIVINEAU : *Si ton itinéraire de danseuse s'est construit au fil des formations, il prend également racine dans un environnement familial propice et une créativité à l'œuvre très tôt encouragée.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je pense que j'ai toujours aimé créer des objets ! Mes parents sont artistes-plasticien.ne.s, il n'y avait pas la télé chez moi. Je me sens parfois un peu en décalage et cela se ressent dans mes relations sociales. On m'a toujours appris à cultiver l'ennui et à créer ce dont j'avais besoin. Depuis que je suis enfant je crée des spectacles, des objets... Avant même d'entrer au Conservatoire à Paris, je faisais des films chorégraphiques, je m'amusais avec le montage, déformais le mouvement, l'accélérais. Je travaillais les points de vue et m'intéressais déjà à la texture du corps et du mouvement.

PAULINE BOIVINEAU : *Tu as déjà un bagage personnel et chorégraphique important lorsque tu arrives au Cndc pour suivre une formation qui délivre à la fois le diplôme national supérieur professionnel de danseur.euse et une licence délivrée par l'université d'Angers. Cette période est primordiale, non seulement pour la formation qu'elle offre mais également parce que c'est durant cette période que se forment les projets professionnels. Comment ces années se sont-elles passées pour toi ? Comment les désirs de danseuse, de chorégraphe et de création de compagnie se sont-ils affirmés à ce moment-là ? Comment as-tu été accompagnée ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Avant même d'entrer aussi au Cndc, je voulais fonder ma compagnie parce que je souhaitais monter mes projets, cela me tenait à cœur d'être à l'initiative de quelque chose. Je l'ai souvent pris comme un reproche lorsque l'on me disait que j'avais une forte personnalité mais j'ai aussi appris qu'il fallait que je la cultive. On m'a souvent reproché de ne pas comprendre correctement les consignes, y compris au Cndc, parfois pour des dossiers à rendre ou autre. J'étais toujours sur le fil, soit parce que mes écrits étaient complètement hors du cadre, soit parce qu'ils étaient beaucoup trop artistiques, non conventionnels. Les consignes devenaient une sorte de terrain de jeu et un endroit d'exploration. Depuis toujours, je m'amuse avec les codes, et j'ai pensé qu'il fallait que j'en fasse ma force et que je l'utilise autre part, dans mes projets. Pour ce qui est du Cndc, j'ai eu la chance d'avoir eu deux directions : la direction de Robert Swinston avec Claire Rousier et la seconde avec Noé Soulier et Marion Colleter. Malgré le contexte de la Covid, la première direction a été très à l'écoute sur le plan pédagogique, dans l'accompagnement de nos expérimentations et du développement de notre créativité non seulement en tant qu'interprètes mais également en tant que créateurs et créatrices, notamment avec des cartes blanches à présenter en public. Nous avons de nombreuses périodes

de travail avec les chorégraphes différents et autant de restitutions publiques d'une chorégraphie qu'on a apprise ou de processus de création à partir de consignes expérimentées en workshop. On a toujours eu ce double volet de création et d'interprétation. La direction de Noé et Marion poursuit cette démarche d'accompagnement des étudiants et des étudiantes, notamment grâce à la mise en place de dispositifs d'accompagnement. Noé et Marion sont à l'écoute de nos envies afin de voir comment nous accompagner avec leur carnet d'adresse, au moyen de rencontres ou de stage dans des structures. Leur soutien se poursuit au-delà des années de formation. C'est une aide vraiment importante que mes camarades sortant d'autres écoles n'ont pas forcément. Par exemple, au Conservatoire supérieur de Lyon, les étudiant.e.s n'ont pas la possibilité d'avoir accès au studio comme nous l'avons au Cndc où les liens qui se sont créés pendant les études perdurent dans le temps. Actuellement, je fais régulièrement le point sur mes projets avec Marion Colleter, elle m'accompagne sur la structuration de ma compagnie et me permet d'avoir gracieusement des espaces pour travailler. J'interviens aussi de manière conséquente sur des temps de médiation qui entrent dans le cadre de leur mission de CCN. Nous essayons de travailler ensemble pour que je puisse créer des événements au sein du Cndc comme avec le projet « Tour de table » qui va avoir lieu en 2025 en collaboration avec la danseuse et chorégraphe Noémie Langevin du collectif Sous les pavés. Il s'agira d'une sorte de séminaire de rencontres entre artistes de différentes disciplines. Ils vont mettre à disposition des espaces, possiblement un peu de matériel pour que je puisse commencer à tester des choses. C'est un vrai atout pour entrer dans le milieu professionnel à l'issue de l'école.

PAULINE BOIVINEAU : Si je comprends bien, c'est de manière relativement informelle que les choses se mettent en place. Par ailleurs, le Cndc a des studios importants et que n'ont pas tous les CNN ou les autres structures et qu'ils peuvent mettre à disposition. L'école est en convention avec l'université d'Angers, quelle dimension apporte cette double appartenance de la formation, notamment d'un point de vue des apports entrepreneuriaux, administratifs et gestionnaires nécessaires à l'intégration dans la vie professionnelle ?

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Le lien avec la fac est assez intéressant pour les stages d'immersion dans une structure ou dans une compagnie, peu importe ! Il fallait ensuite faire un rapport de stage, le soutenir devant un jury. Dans ces moments-là, on apprend vraiment ce qu'est la vie en compagnie. On avait quatre semaines de stage obligatoires, j'en ai fait huit, dans la

compagnie Octobre, à Toulouse, mais également à l'École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-bois. Je faisais des stages à toutes mes vacances. On bénéficiait d'une petite enveloppe pour les défraiements. Par ailleurs, la fac nous a permis d'avoir des cours pour apprendre à monter une association, pour avoir des bases de droit ou encore de comptabilité. J'en garde assez peu de souvenirs parce qu'on avait seulement un jour, voire une demi-journée de cours par semaine. Ce sont des cours importants parce que lorsque tu es à ton compte et que tu commences à monter ta structure, tu te rends compte que tu dois tout faire : gérer un budget, faire la comptabilité, rédiger des contrats. C'était intéressant mais ça restait sur le plan théorique et au moment où tu te confrontes au sujet, tu comprends que ce n'est pas assez approfondi et que c'est beaucoup plus compliqué que ce que tu pensais. J'ai vite compris que je ne n'étais pas faite pour la comptabilité et qu'il allait me falloir trouver des solutions. Avec le Cndc et parfois en partenariat avec le Centre national de la danse (CN D) nous avons eu des cours sur ce qu'est une direction artistique, ce que signifie créer sa compagnie sur le plan administratif, avoir une stratégie d'implantation sur un territoire, gérer sa diffusion, trouver des partenaires, une identité artistique et visuelle... c'est précieux ! A l'époque j'avais déjà compris que cela me concernait parce que je commençais déjà à penser aux axes que j'avais envie d'aborder avec ma compagnie, qui se sont ouverts depuis mais qui étaient déjà très ciblés. La dernière année d'école m'a permis d'entrer en contact avec de nombreux professionnel.le.s et d'être en relation avec des gens qui ont pu répondre à mes questions sur un certain nombre de points auxquels on se confronte lorsque l'on sort de l'école. C'est une période intense où il ne faut pas se laisser déborder par ses angoisses, il faut trouver son rythme, passer des auditions, trouver un moyen de payer son loyer.

PAULINE BOIVINEAU : *L'idée était alors d'être danseuse pour d'autres chorégraphes tout en montant tes propres projets ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : C'était en effet l'idée première et ça l'est toujours un peu parce que j'ai envie de rencontrer des gens, j'ai besoin de me confronter à d'autres esthétiques. Même si j'ai très envie de monter mes projets et que cela devienne central, je pense qu'il est important de rester ouvert.e, de rencontrer d'autres univers, d'aller nourrir son projet pour ne pas se refermer sur une esthétique ou un axe de travail. Cela permet de travailler d'autres qualités de

corps, d'avoir d'autres philosophies et manières d'aborder le mouvement. Le défi est alors de trouver le temps pour tout conjuguer.

PAULINE BOIVINEAU : *D'une manière très pragmatique, comment montes-tu ta compagnie tout en comprenant l'écosystème dans lequel tu te trouves ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Les choses se font progressivement. J'ai d'abord monté l'association, trouvé les membres de mon bureau que j'avais déjà démarchés alors que j'étais en dernière année au Cndc. J'ai fait appel à mon frère en tant que président parce qu'il a toujours été mon regard extérieur sur toutes mes pièces et qu'il comprend comment je fonctionne. Il sait, devine les directions que je souhaite prendre sans m'obliger à me justifier, à expliquer sans cesse les choses. Il est précieux en tant que regard extérieur sur mon travail. J'ai également contacté des personnes qui ont dirigé des théâtres ou qui travaillent au Cndc. J'ai fini par frapper à la porte d'Emma Audichon, anciennement chargée de production du Cndc et qui travaille aujourd'hui comme assistante de programmation à Mûrs-Erigné. Elle est trésorière pour ma compagnie et a toutes les compétences requises pour m'aider à comprendre le fonctionnement d'une association. Elle m'aide sur la rédaction des conventions, des contrats, des devis, ainsi que sur la réalisation d'un budget. Cela fait trois ans que la compagnie existe et je peux enfin prendre en charge ces aspects-là.

PAULINE BOIVINEAU : *Elle travaillait bénévolement ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Oui, et elle le fait toujours bénévolement, parce qu'on reste dans une petite structure qui ne reçoit pas encore de subventions. Dans un premier temps, il faut donc monter son association, ouvrir un compte, faire une demande de licence d'entrepreneur du spectacle et en parallèle commencer à travailler sur des projets, monter des dossiers de création. La question se pose alors de savoir ce qu'est une note d'intention, un dossier de création représentatif de ton travail, quels en sont les enjeux. Il faut clarifier ce sur quoi on a envie de travailler, avoir un calendrier, démarcher pour trouver des espaces pour travailler. Et puis une fois la création en cours, il faut continuer de démarcher des lieux pour potentiellement avoir des représentations. On passe plus de temps à démarcher et à vendre son projet qu'à y travailler artistiquement parlant.

PAULINE BOIVINEAU : *Ce que tu décris semble être le lot des jeunes artistes voire des artistes dits « émergent.e.s » avec tout le flou que recouvre ce terme qui cache parfois des carrières engagées depuis de nombreuses années. Le temps administratif prend le pas sur celui de la création et l'artiste est obligé.e d'en porter la charge en totalité ou pour partie.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : En effet, je prends en charge la majorité de ce qui relève de l'administration de compagnie. C'est une petite structure et je pense qu'en tant qu'artiste, il est important d'avoir le contrôle de son activité. C'est aussi ce qui me plaît dans mon projet même si je m'en plains parce que cela fait un travail beaucoup trop conséquent. Je trouve stimulant d'avoir un contact direct avec les personnes avec qui on va travailler de savoir à qui l'on s'adresse. On se rencontre humainement sans tierce personne qui vient à notre place ou en notre nom. Jouer les intermédiaires fait d'ailleurs partie des difficultés du métier de chargé de diffusion. Les interlocuteurs désirent bien souvent rencontrer directement l'artiste pour se confronter au plus près de ce qu'est ou sera le projet.

PAULINE BOIVINEAU : *Ta compagnie n'est pas encore subventionnée. Quels sont tes soutiens et quelles formes prennent-ils ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je commence à être soutenue et reconnue sur le territoire. C'est très intéressant de pouvoir travailler avec le Repère Urbain¹⁰, le Musée des Beaux-Arts ou encore la collégiale Saint-Martin. J'ai également rencontré le groupe ZUR, un collectif d'artistes bien ancré sur le territoire. Je reste très proche du Cndc et cette année je vais travailler avec la ville d'Angers via le dispositif du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Il s'agit d'une enveloppe de 10 000 euros qui est redistribuée par la ville aux artistes. Pour le reste, ce n'est que de la co-production par la compagnie.

PAULINE BOIVINEAU : *À défaut de co-production, tu réalises des contrats de cession.*

¹⁰ Pôle culturel de la ville, qui programme des résidences d'artistes, des expositions, des rencontres et des ateliers de pratiques artistiques.

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Quand je joue, je réalise des contrats de cession. Nous avons néanmoins eu une petite aide financière pour le projet musical *deVénus* grâce au concours Crous Musique il y a deux ans. Nous étions lauréats et nous sommes entrés en partenariat avec le Crous de Nantes. J'ai postulé à une résidence de l'Université d'Angers et, à défaut d'être artiste associée, j'ai été programmée. Je ne suis pas sûre que l'on puisse parler de subventions mais plutôt d'enveloppes d'aide à la création de jeunes étudiant.e.s. Comme pour le partenariat avec le Crous, nous avons eu accès au festival Fauves au TU-Nantes car Charles [Boivineau], avec qui je monte *deVénus*, est encore étudiant en deuxième année de master aux Beaux-Arts. Ce statut est précieux car il donne accès à plus d'aides que lorsque l'on sort d'école. Certaines aides sont encore accessibles dans les années qui suivent la formation mais elles se raréfient rapidement.

PAULINE BOIVINEAU : *Une fois sortie d'école, tu comprends qu'il existe des aides auxquelles tu n'as plus droit et dont tu ne t'es pas toujours saisie sur le moment.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Effectivement, lorsque l'on est en étude, il est parfois difficile d'être déjà dans la projection et la définition d'un projet. La construction d'un projet demande de constituer une équipe, d'être dans une démarche de professionnalisation, passer beaucoup de temps à chercher des partenaires et une équipe artistique. Celle-ci est généralement constituée d'amis qui portent également leurs projets donc on va les voir. C'est agréable mais ce relationnel prend beaucoup de temps. Cette réciprocité est partie prenante de ma philosophie. J'ai envie de travailler au long cours, de pérenniser les rencontres, y compris avec les gens qui nous soutiennent.

PAULINE BOIVINEAU : *Certaines de ces rencontres se font par voie d'audition.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : J'ai pu travailler avec Yvann Alexandre sur le projet *Flash*, un dispositif d'accompagnement et de création avec des étudiants et étudiantes sortant d'école. J'ai envoyé mon CV, une lettre de motivation et passé l'audition. Le principe était de travailler avec plusieurs chorégraphes et de créer une petite forme chorégraphique qui tourne réellement. Nous avons joué dans le Off d'Avignon, fait des médiations en EHPAD, dansé dans des petites villes

et dernièrement à l'occasion de l'ouverture du Musée Dobrée à Nantes. C'était une très belle expérience, ma première en tant que danseuse interprète sortant d'école.

PAULINE BOIVINEAU : *Au CNDC, tu as également créé un solo qui a été diffusé par la suite.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : *Hétérocera, Papillon de Nuit* est une première ébauche, un premier solo de 10 min pour le diplôme de fin d'études du Cndc. Je l'ai rallongé en un format de trente minutes. Pour ce travail j'ai eu une belle résidence dans le lieu de la compagnie Beau Geste de Dominique Boivin puis j'ai dansé au festival Colors porté par la compagnie S'Poart à la Roche-sur-Yon. J'ai également eu des cessions avec les théâtres du THV à Saint-Barthélemy d'Anjou, du Dôme à Saumur. J'ai réalisé mes premières représentations scolaires dans un lycée à Angers et nous allons renouveler le partenariat cette année avec une nouvelle pièce. Je suis contente d'avoir pu commencer à me rémunérer avec un solo alors que la compagnie était créée depuis deux ans. Cela en fait maintenant trois et je peux espérer avoir mon intermittence par le biais de ma compagnie Sortie de Secours.

PAULINE BOIVINEAU : *Pendant ces trois ans, as-tu travaillé ailleurs pour avoir d'autres sources de revenus ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Oui, parce qu'il faut dans un même temps faire des cachets et trouver des ressources pour vivre. Actuellement je travaille 22h par semaine dans un bar. Il faut ensuite faire attention en termes de droit et d'heures de travail. C'est complexe avec tout un jeu de calcul pour ne pas se faire entendre dire que l'on ne peut prétendre accéder à l'intermittence puisqu'il s'agit d'un régime de cotisation différent. Je vais travailler deux mois dans ce bar parce que ça prend du temps et de l'énergie que l'on ne met pas dans nos projets. Travailler de nuit, prendre le temps de faire son yoga, trouver un espace pour la création, faire le travail administratif et avoir une vie de couple, cela devient parfois un défi. J'ai bien conscience de ce rythme infernal. J'en fait autant parce que sans cela, je ne me sentirais pas exister, je ne serais pas heureuse.

PAULINE BOIVINEAU : *Tu commences à connaître le milieu et ses rouages, a posteriori qu'est-ce qui t'as manqué ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Les moyens financiers.

PAULINE BOIVINEAU : *Et en termes de formation ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je pense qu'il m'a manqué un savoir-faire dans les stratégies de diffusion, parce que c'est très compliqué de diffuser son travail. Je pense que je sais bien vendre mon travail mais je suis quelqu'un de très honnête, de franche et transparente et j'ai besoin d'avoir une relation de confiance avec les gens.

PAULINE BOIVINEAU : *Avant d'en arriver là, tu bénéficies de l'aide du Cndc, puis des membres du bureau de ta compagnie mais quand et comment intervient vraiment cette dynamique de professionnalisation ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Au Cndc, on bénéficie surtout de mises en relation. Le concret de ce qu'est être chorégraphe, monter une structure avec le bagage administratif que cela suppose reste effleuré. Je pense que ce n'était pas la direction pédagogique prise par l'école ou alors cela le serait dans le cadre d'un master.

Nous étions sur l'axe principal qui était de savoir ce qu'est être danseur.euse, interprète, moins ce qu'est être créateur.ice. Toutes les choses dont on a vraiment besoin, on les apprend à partir du moment où on décide de se lancer. On a beau avoir des cartes pour être interprète, on n'est pas préparé à la suite sauf peut-être pour des personnes qui ont de la chance et entrent aussitôt en compagnie. Il faut souvent se confronter à la difficulté à trouver du travail, passer des auditions, se faire refouler, surmonter ses échecs. C'est un marathon, il faut tenir sur la durée.

PAULINE BOIVINEAU : *Est-ce que tu as envisagé de faire des formations en administration, production ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Il y a des sessions de formation organisées par des compagnies ou collectifs tels que la compagnie Chute Libre ou le collectif 1.5, mais je n'ai pas encore trouvé le temps ni les financements pour en suivre. Marine Rioult, qui coordonne le projet d'incubation artistique 9.0, y propose des cycles de formation autour de la création d'un projet artistique. Par

ailleurs, pour avoir un financement AFDAS, il faut déjà se prévaloir d'un certain nombre de cachets, pour d'autres formations on peut passer par l'intermédiaire de Pôle Emploi. Il y a également le CN D qui dispense des formations et a un service pour les professionnels. J'aimerais bien m'investir dans ce genre de formation à un moment donné pour monter en compétence, gagner en autonomie et décharger ma trésorière tout en me sentant plus légitime. C'est intéressant et nécessaire de comprendre l'envers du décor pour que les projets puissent exister.

PAULINE BOIVINEAU : *Saurais-tu évaluer le pourcentage de temps que tu passes pour la création, l'administratif, voire l'alimentaire ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Peut-être 40 % d'alimentaire, 40 % d'administratif et 20 % de temps consacré à la création. La question est compliquée parce que la stimulation créative se fait au quotidien, par les nuages qui passent par la fenêtre... Et cela demande de plus en plus de temps quand les projets commencent à prendre de l'ampleur. Je ne sais pas si on peut appeler ça de la « post-prod », de la « pré-prod » mais on passe beaucoup plus de temps à travailler sur des questions logistiques que sur la création. Les ateliers que l'on donne peuvent être des espaces où l'on commence à réfléchir en studio.

PAULINE BOIVINEAU : *C'est le paradoxal de l'essor du travail que d'avoir proportionnellement de moins en moins de temps pour la création.*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : C'est pour cela qu'il est temps que je sois intermittente pour enlever de l'équation le travail alimentaire. C'est paradoxal parce que le fait que ce soit un métier passion n'enlève pas le fait que cela soit un métier et j'ai perdu des points de passion à cause de toute cette partie administrative et de ces problématiques de montage de projets. Beaucoup d'énergie est ainsi dépensée et il faut en garder assez pour créer. Quand on est à l'initiative de ses propres projets, tout repose sur nous et on le conçoit moins comme une passion que comme un métier. Il faut se battre contre l'image d'une vie de bohème et de passion. C'est une vraie claque en sortant de l'école.

PAULINE BOIVINEAU : *Quelle préconisation ferais-tu pour compléter la formation des danseur.euse.s ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je préconiserai de la curiosité et que celle-ci déborde du champ chorégraphique. Il faut avoir une réflexion sur ce que l'on souhaite vraiment dès l'école, savoir ce qui nous rend heureux et économiser notre énergie pour savoir ce qui nous emporte réellement. De mon côté, je savais que je voulais créer, être à l'initiative de projets. Par exemple, dès que je suis entrée en formation j'ai postulé à Spectacurieux, un festival universitaire. C'est un festival étudiant, il n'y a pas d'enjeux professionnels importants. Dans un même temps, j'ai créé une page Instagram pour commencer à travailler la communication. J'ai établi la fiche technique de mon projet. C'est un ensemble de petites choses qui permettent d'avancer, de commercer réellement et de confirmer nos désirs de poursuivre. Sur les moments de répétitions, on commence sérieusement à se confronter à ce qu'est un processus de création, à la manière de choisir les interprètes, à analyser les logiques de travail, de partage, les rouages et les automatismes. Apprendre à se connaître est essentiel. En termes de préconisation et dans les contextes actuels, je pourrais dire « faites comme moi » parce que je vois aujourd'hui l'admiration d'ami.e.s ou de jeunes artistes qui sortent d'école et trouvent que je suis allée vite, que j'ai structuré mes projets « rapidement ». Dès l'école, j'ai cherché à aller plus loin, j'ai saisi les opportunités et suscité les rencontres, gardé contact avec des personnes ressources en mesure de m'aider par la suite.

PAULINE BOIVINEAU : *Tu es danseuse, chorégraphe, directrice artistique de compagnie et tu poursuis ta collaboration avec le Cndc, notamment en faisant un travail important de médiation ainsi que des ERD (entraînements réguliers du.de la danseur.euse). Cette multiplicité de rôles et de places que tu occupes me semble participer de la définition de l'artiste qui articule un travail de médiation à celui de la création. Comment arrives-tu à articuler ces propositions de médiation qui font partie du cahier des charges des structures avec ton désir de créer ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Cela me pose beaucoup de questions parce que je pense que cela ne devrait pas être obligatoire et que cela n'a pas de sens parce que tous les artistes ne sont pas pédagogues. Ce n'est pas leur métier et on leur demande pourtant de le faire les trois-quarts du temps. Je pense que l'artiste est quelqu'un qui crée, qui est curieux, qui cherche. Je m'essaie à

la pédagogie mais ce n'était pas un choix. Quand on sort d'école et que l'on commence tout juste à travailler ses projets, que transmettre réellement ? Il est possible de transmettre des éléments de base appris à l'école, sans nécessairement avoir le recul ou la pleine conscience de leur pertinence. Pour autant, je pense que la question de la transmission est intéressante. Elle est exigeante et demande la compréhension des enjeux de la création et du processus de création, des modalités d'approche du geste, des manières d'en parler. La pédagogie exige la capacité de verbaliser les choses, une qualité de réflexion et de précision, que cela soit à propos de son propre travail – parfois même avant qu'il n'existe – ou de celui des autres. J'apprends beaucoup par l'intermédiaire de la médiation et je m'inscris toujours dans une démarche de recréation. Dans un travail de médiation, je trouve plus intéressant d'être dans une démarche de création avec l'autre, cela ouvre d'autres possibilités d'activation pour l'œuvre et permet de renouveler le regard sur la création, et c'est fabuleux quand il s'agit de tes propres projets qui s'en trouvent nourris.

PAULINE BOIVINEAU : *Lorsque tu effectues un travail de médiation au Cndc, est-ce à partir de ton travail ou uniquement à partir de celui de Noé Soulier ?*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je propose essentiellement des ateliers à partir du travail de Noé et je m'épanouis dans cet exercice. Je m'adresse essentiellement à des enfants avec lesquels j'aborde ses grands axes (lancer / éviter / frapper) de manière différente, avec mon imaginaire qui diffère de celui de Noé, mais les principes restent. Avec mes projets, les endroits de partage sont plutôt des laboratoires avec des rencontres autour de la recherche, à des endroits où je peux tester des choses. J'avance une idée et je vois comment elle résonne au sein du groupe. Pour moi, la pédagogie, la médiation et la recherche se retrouvent dans la proposition et son appropriation ou non par le groupe. C'est une attention et un dialogue permanents qui font avancer.

PAULINE BOIVINEAU : *Tu nous as ouvert ton parcours d'artiste depuis la formation, jusqu'à la création de ta compagnie avec tout l'environnement et le contexte dans lesquels cela prend forme et sens. Aurais-tu d'autres éléments qui te paraissent importants à mentionner lorsque l'on s'intéresse aux conditions de vie personnelles et artistiques des jeunes artistes souvent qualifié.e.s d' « émergent.e.s ».*

JOSÉPHINE BOIVINEAU : Je voudrais revenir sur la notion d'émergence que je trouve problématique. Aujourd'hui les artistes émergent.e.s sont visibles sur les scènes, ils et elles sont déjà reconnu.e.s et ont obtenu des subventions, leurs premières coproductions et des dates de diffusion dans des lieux labellisés. Pour ma part, je ne suis pas encore émergente, je fais partie des personnes qui se situent dans une sorte de trou noir, pas encore reconnue mais identifiée et identifiable sur le territoire. J'aimerais bien qu'on fasse attention à ce terme quand on l'emploie parce qu'il déforme la réalité !

PAULINE BOIVINEAU : *Ce glissement sémantique que tu soulèves mérite attention parce qu'il souligne l'invisibilisation de jeunes artistes qui ne sont pas encore émergent.e.s et tend à occulter la réalité des premiers pas dans une carrière d'artiste.*

BIBLIOGRAPHIE

BEAUPRÉ-GATEAU Thierry, BISSONNETTE Joëlle et FREIRE Manuelle (dir.), *Repenser la professionnalisation des artistes*, Actes du colloque tenu dans le cadre du 90^e Congrès de l'Acfas, HEC Montréal, Québec, Canada, 8-9 mai 2023, consulté le 17/11/2024, <https://archipel.uqam.ca/17400/>.

BOIVINEAU Pauline, SCHIEB-BIENFAIT Nathalie, EMIN Sandrine, « De la possibilité 'd'émerger' dans le spectacle vivant français : vers de nouvelles perspectives ? », dans *Marges*, n° 41, à paraître, 2025.

MENGER Pierre-Michel, *Le travail créateur, s'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard - Seuil, 2009.

URRUTIAGUER Daniel, « Les ancrages sur le territoire. Polyvalence des artistes et valorisation des compagnies », dans *Théâtre/Public*, n° 217, 2015, pp. 103-105.

Rapport Kanju, « Étude de la production artistique en France dans le secteur du spectacle vivant – DGCA ; rapport de Cécile Backès (2021/2022) sur l'insertion des jeunes artistes dramatiques », 2022.

VALLETTE Jérôme, « Diffusion de spectacles : la chute de diffusion de 25% se confirme cette saison », *La Lettre du spectacle*, n° 563, 12/07/2024.